



COURSE - RINK-HOCKEY - ARTISTIQUE - LOISIR
ROLLER HOCKEY - ECOLE DE PATINAGE
FICHE D'INSCRIPTION OU DE RENOUELEMENT DE LICENCE
Saison 2019 / 2020

Le dossier d'inscription doit être rendu **complet** avec :

- Le bulletin d'inscription ou de renouvellement de licence (recto, verso) comprenant :
 - * Un certificat médical,
 - * L'autorisation parentale,
- Une photo d'identité
- Le règlement de votre licence par chèque bancaire (*possibilité de paiement en 3 fois*), espèces.

FICHE D'INSCRIPTION 2019 / 2020

- ARTISTIQUE RINK HOCKEY COURSE ROUES COOL
 ROLLER HOCKEY PETITS BOLIDES

NOM : Prénom :

Date de naissance : Sexe :

Adresse :

Téléphone : Portable :

e-mail :

CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné, Dr

certifie que

NOM : Prénom :

Date de naissance :

- ne présente aucune contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives
- ne présente aucune contre-indication à la pratique du roller skating en compétition
- est apte à pratiquer en surclassement (dans la catégorie immédiatement supérieure)

Date

Signature du médecin

Cachet du médecin

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné (e) Mr, Mme

agissant en qualité de Père, Mère, Tuteur (1) de :

- Autorise mon enfant à partir par tous les transports nécessaires à l'activité du club CPRM et ce, pendant la saison 2017 / 2018

- Autorise mon enfant à subir un contrôle anti-dopage (dans le respect de la loi)

- Autorise le club ou le responsable de l'équipe à prendre toutes dispositions en cas d'accident à faire pratiquer toutes opérations urgentes qui seraient nécessaires y compris une hospitalisation :

- en clinique (1)
- à l'hôpital (1)

L'enfant est assuré sous le numéro de sécurité sociale :

Organisme d'assurance complémentaire :

n°

Renseignements médicaux complémentaires (allergies, diabète, asthme, port de lunettes, lentilles ...) :

Droit à l'image

Dans le but de promotions, recherches, animations, le CPRM peut être amené à réaliser des films, ou photos de ses licenciés. Ces réalisations seront effectuées sous l'autorité de l'association qui exercera l'intégralité des droits attachés à la production. Il en demeurera la propriété de l'association et ne pourra donner lieu à rémunération des licenciés du club y participant, sous quelque forme que ce soit.

Frais de déplacement

Une fiche explicative des remboursements des frais de déplacement est remise à chaque licencié

Je reconnais avoir pris connaissance des règles du CPRM

Date

*Signature du responsable légal précédée de la mention
"Lu et approuvé"*

(1) Rayer les mentions inutiles